

REPUBLIQUE FRANCAISE

---

**MAIRIE DE MONT-PRES-CHAMBORD**

---

# **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

---

Le Conseil Municipal se réunira

Dans la salle du Conseil<sup>1</sup>,

**Jeudi 25 juin 2026**

**à 19 h 15**

---

<sup>1</sup> Affiché le 19 juin 2026

## ORDRE DU JOUR

### **Budget – décisions financières**

- Autorisation donnée au maire pour ouvrir une ligne de trésorerie à hauteur de 500 000 €
- Modification des tarifs communaux
- Demande de gratuité de la salle Michel Lhommédé le 30 septembre 2026 par l'ADAPEI 41
- Régie d'avances du Pôle Petite enfance, Enfance jeunesse – régularisation comptable des dépenses antérieures à l'exercice 2026

### **Affaires générales**

- Création d'un marché mensuel principal
- Autorisation donnée au Maire pour signer le projet de convention d'occupation de points hauts par des antennes LoRa déployées et exploitées par le SMO Val de Loire Numérique – Mât du stade de football
- Convention d'occupation privative du domaine privé de la commune – bassin pluvial des Morines parcelle BT 309
- Choix des élus représentant la commune de Mont-près-Chambord au GIP RECIA
- Commission communale des impôts directs – Liste des commissaires titulaires et suppléants désignés par la CCID

### **Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)**

- Désignation de Référents Crues système d'avertissements SEBB

### **Communauté de Communes du Grand Chambord**

- Autorisation donnée au Maire pour signer la convention dans le cadre du Projet Artistique et Culturel du Territoire PACT 2026 contractualisant le partenariat avec la Communauté de communes du Grand Chambord.

### **Informations diverses**

### **Questions diverses**